



**Pour diffusion immédiate**

### **Un soutien triennal de 150 000 \$ à quatre organismes artistiques de l'Estrie**

**Sherbrooke, le 30 avril 2008** – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie) ont annoncé aujourd'hui une nouvelle entente de partenariat au montant de 150 000 \$ portant sur la consolidation des organismes artistiques professionnels de la région de l'Estrie.

Cet investissement réparti sur une période de trois ans, soit de 2007 à 2010, sera consacré à soutenir quatre organismes artistiques professionnels de l'Estrie ayant une action structurante sur le territoire. Le CALQ et la CRÉ de l'Estrie versent en parts égales 75 000 \$ pour un total de 150 000 \$ sur trois ans. Le montant de 75 000 \$ du CALQ provient des crédits additionnels de 1,5 M\$ annoncés au budget du gouvernement provincial de 2007-2008.

« Cette nouvelle entente témoigne de l'engagement du Conseil de soutenir et de renforcer le développement des activités des organismes artistiques professionnels en Estrie, a déclaré M. Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ. Elle démontre également la volonté du Conseil de répondre aux besoins spécifiques des organismes artistiques en soutenant des projets de production, de diffusion et de promotion, en favorisant l'intégration d'une relève artistique forte et dynamique et le développement de marchés et de publics sur le territoire de l'Estrie. »

« Cet appui financier pour les trois prochaines années à quatre organismes artistiques professionnels de l'Estrie répond directement à leurs besoins en matière de soutien et de consolidation, a exprimé Madame Monique Nadeau-Saumier, représentante du secteur culturel au nom de M. Roger Nicolet, président de la CRÉ de l'Estrie. Il témoigne également de la volonté des acteurs du milieu d'insuffler à l'Estrie un dynamisme artistique et créatif. »

#### **Répartition du soutien aux organismes artistiques**

La somme de 150 000 \$ sera répartie entre quatre organismes de la façon suivante : Axile, compagnie de danse, 30 000 \$; l'Association des auteures et auteurs des Cantons de l'Est, 37 500 \$; Course Estrie, 37 500 \$; CREATIO, centre d'artistes, 45 000 \$.

Mise en place en avril 2004, la Conférence régionale des élus de l'Estrie est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire de l'Estrie. En concertation avec ses partenaires, elle voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

Depuis 1994, le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il soutient également le perfectionnement des artistes professionnels.

- 30 -

**Renseignements :**

Marie-Hélène Wolfe  
Directrice générale  
Conférence régionale des élus de l'Estrie  
Tél. : 819 563-1911  
[www.creestrie.qc.ca](http://www.creestrie.qc.ca)

Carl Allen  
Directeur des relations publiques  
Conseil des arts et des lettres du Québec  
Tél. : 514-864-2930 ou 1 800-608-3350  
[www.calq.gouv.qc.ca](http://www.calq.gouv.qc.ca)